

statue de N. S. P. S. François et le dimanche 25 février on devait bénir cette statue qui désormais dominera l'autel de cette pieuse chapelle et en complètera le décor.

Au milieu du sanctuaire de l'église se dressait sur un trône de lumières et de fleurs la statue du Séraphique François dans la pose de l'extase : pressant la croix sur son cœur, les yeux au ciel, les pieds touchant à peine cette pauvre terre, il semble nous inviter à l'imitation de son amour de la Croix, de son détachement des biens périssables, et de son espérance des célestes récompenses. Toute la paroisse était invitée à la solennelle fête, mais vraiment courageux ont dû être ceux qui relativement nombreux ont bravé la pluie torrentielle, les chemins affreux, la nuit d'une obscurité absolue ! Après le panégyrique du Séraphin d'Assise et la bénédiction de la statue, le Père Prédicateur, à genoux devant le Saint, a fait une ardente prière pour attirer les bénédictions et les faveurs de saint François sur la nouvelle paroisse, sur son Pasteur et sur la Fraternité qui commence. La sainte Visite s'est poursuivie les deux jours suivants et le mardi soir 27 février on a érigé les deux Fraternités ; celle des Frères sous le vocable de saint François, celle des Sœurs sous celui de sainte Claire ; les deux discrétaires sont ainsi formés :

Supérieur : M. Léon Croteau ; Assistant : M. Nazaire Lachance ; Maître des Novices : M. Théodore Couture ; Trésorier : M. Barthélemy Lamontagne ; Secrétaire : M. F.-X. Fortier.

Pour les Sœurs : Supérieure : Mde Vve Olivier Couture ; Assistante : Mde Joseph Charest ; Maîtresse des Novices : Mde Octave Talbot ; Trésorière : Mde Napoléon Lambert ; Secrétaire : Mde Vve Xavier Pouliot.

La Fraternité se compose de 80 Tertiaires.

Pendant la sainte Visite deux messes ont été chantées pour les Tertiaires qui avaient contribué à l'achèvement et à l'ornementation de la sacristie, la première en l'honneur de la Très Sainte Vierge, par M. le Curé, la seconde en l'honneur de saint François, par le Père Visiteur.

Prosperité et bénédiction aux nouvelles Fraternités !

Saint-Flavien de Lotbinière

DES deux Fraternités de Saint-Flavien ont été érigées par le R. P. Edmond-Marie le 28 décembre 1904 ; celle des Frères est sous le patronage de Saint-Antoine de Padoue et son discretaire est ainsi composé :

Supérieur : M. L.-O. Ratté ; Maître des Novices : M. Nathan Lefebvre ; Secrétaire et Sacristain : M. J.-B. Desrochers ; Trésorier : M. Flavien Demers ; Discrets : MM. Napoléon Gingras, Aubert Lambert, Alexis Michaud, Léon Côté.

La Fraternité des Sœurs est sous le patronage de Sainte-Colette de